



Amende SNCF à mon nom mais ce n'est pas moi

Par **lebonmaxim**, le **05/12/2015** à **19:35**

Bonjour, rnJ'ai reçu par courrier une amende de 80€ de la part de l'SNCF chez moi pour une infraction que je n'ai pas commise , et avec les détails d'une ancienne carte d'identité (sa date est expirée) que j'avais perdue quelques jours auparavant, à l'heur précis de l'amende j'étais avec des amis à moi sur paris.rnrnBien sûr je ne compte pas payer l'amende, mais je ne sais pas quoi faire, est-ce que je porte plante pour usurpation d'identité ? Où est-ce que je dois voir un avocat ?rnrnMerci pour votre aide

Par **morobar**, le **06/12/2015** à **09:23**

Bonjour,rn[citation]mais je ne sais pas quoi faire[/citation]rnPlusieurs choses.rna) faire établir par les amis en question des attestations conformes à l'article 202 du code de procédure civile.rnb) écrire à la SNCF en relatant les faits que vous avez exposé ici.rnCela ne servira probablement à rien, mais vous serez paré.rnc) déposer plainte auprès du procureur de la république en lui laissant le soin de qualifier les faits que vous relatez simplement.